

AVIS DE MARCHÉ

(A00)

Avis d'appel public à la concurrence

J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : 34

Annonce No 17-34176

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES

Université Paul-Valéry, Numéro national d'identification : 19341089100017, Route de Mende, Point(s) de contact : Service Achats Publics, 34199, Montpellier Cedex 5, F, Téléphone : (+33) 4 64 14 55 09, Courriel : service.achats@univ-montp3.fr, Code NUTS : FR813

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.univ-montp3.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.marches-publics.gouv.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.marches-publics.gouv.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <http://www.marches-publics.gouv.fr>

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autre type : Université - Etablissement d'Enseignement Supérieur et de Recherche

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Éducation

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : **Fourniture et pose d'équipements audiovisuels du Site de Saint-Charles 2, Université Paul – Valéry Montpellier 3.**

Numéro de référence : 2017 170104 0000

II.1.2) Code CPV principal :

Mots descripteurs : Audiovisuel

Descripteur principal : 32320000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Fournitures

II.1.4) Description succincte : Le présent marché porte sur la fourniture et la pose d'équipements audiovisuels pour le site de Saint-Charles 2 de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3. L'ensemble des fournitures et des prestations associées demandées dans la présente consultation sont détaillées dans le Cahier des Clauses techniques Particulières (CCTP) régissant cette consultation.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : NON

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Mots descripteurs : Audiovisuel

Code CPV principal : 32320000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 32321300

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 32321200

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 32322000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR813|

Lieu principal d'exécution : Université Paul – Valéry Montpellier 3 – Site de Saint Charles 2

II.2.4) Description des prestations : Le présent marché porte sur la fourniture et la pose d'équipements audiovisuels pour le site de Saint-Charles 2 de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3. L'ensemble des fournitures et des prestations associées demandées dans la présente consultation sont détaillées dans le Cahier des Clauses techniques Particulières (CCTP) régissant cette consultation.

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché.

Durée en mois : 4 (cf. Informations complémentaires)

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : **oui**

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires : Attention : la durée de 4 mois (réalisation des prestations) est prévisionnelle et ne prend pas en compte la durée possible de 36 mois de la maintenance après admission des prestations. Cette durée est renseignée pour permettre la saisie obligatoire de cet onglet du BOAMP. Voir dans informations complémentaires de la section VI les précisions.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : Les critères de sélection des candidatures sont les capacités professionnelles (références pour des marchés de nature similaire) et financières (chiffres d'affaires) du candidat (article 51 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics). - copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (Formulaire DC2, paragraphe E2) ; - déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés concernant les interdictions de soumissionner (Formulaire DC1, paragraphe F1). - Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-1 à 4 du Code du travail (Formulaire DC1, paragraphe F1).

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (Formulaire DC2 paragraphe E1) ; - déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; les moyens humains du candidat.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Présentation d'une liste des principales références effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, appuyée d'attestations de bonnes exécutions (à fournir en annexe du DC2) - déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement (à fournir en annexe du DC2) -déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature (à fournir en annexe du DC2)

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : **NON**

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres

28 avril 2017 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 2 mai 2017 - 09:00 Lieu : Université Paul - Valéry Campus Route de Mende

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture : SAP / DSIN et LG INGENIERIE

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le marché sera conclu à compter de sa notification :

1. pour la prestation de base du marché (fourniture et installation) d'une durée courant jusqu'à la réception complète des installations qui interviendra après la période de vérification. L'objectif est une fin d'installation (vérification comprise) au plus tard à la rentrée universitaire de début septembre 2017.

2. Pour la prestation de maintenance (dans l'hypothèse où l'université décide notifier une des deux variantes obligatoires) pour une durée de 12 mois à compter de la date de réception de l'ensemble des installations et sera reconductible deux (2) fois, " la reconduction prévue dans le marché est tacite et le titulaire ne peut s'y opposer " En cas de non reconduction, le titulaire en sera informé au moins deux mois avant la date de fin de la période. Les reconductions ne pourront être refusées par le titulaire, ni leur absence, faire l'objet d'indemnités.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Montpellier, 6 rue PITOT, 34063, Montpellier Cedex 2, F,
Téléphone : (+33) 4 67 54 81 00, Courriel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif inter-régional de règlement amiable des litiges, Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur Place Félix-Baret , 13282, Marseille Cedex 06, F,
Téléphone : (+33) 49 15 63 74, Courriel : catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr, Adresse internet : <http://www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr>

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif de Montpellier, 6 rue PITOT, 34063, Montpellier Cedex 2, F,
Téléphone : (+33) 4 67 54 81 00, Courriel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Date jusqu'à laquelle cette annonce est disponible sur le site de consultation du BOAMP : **14 avril 2017.**